



Conseil économique
et social

Distr.
GÉNÉRALE

E/ICEF/1996/13
14 mai 1996
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE
Conseil d'administration
Session annuelle de 1996
17-21 juin 1996
Point 2 de l'ordre du jour provisoire

POUR SUITE À DONNER

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ ET ORGANISATION DES TRAVAUX

De la session annuelle de 1996 du Conseil d'administration,
qui se tiendra au Siège de l'Organisation des Nations Unies
du 17 au 21 juin 1996

RÉSUMÉ

Le présent document contient l'ordre du jour provisoire annoté de la session annuelle de 1996 du Conseil d'administration. On trouvera en annexe le projet de calendrier et l'organisation des travaux proposés pour la session.

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE*

- Point 1. Déclarations liminaires du Président du Conseil d'administration et de la Directrice générale
- Point 2. Adoption de l'ordre du jour provisoire et du projet de calendrier et organisation des travaux
- Point 3. Rapport du Directeur général
- Point 4. Rapport d'activité sur la suite donnée au Sommet mondial pour les enfants
- Point 5. Plan à moyen terme pour la période 1996-1999
- Point 6. Examen des politiques et des stratégies de l'UNICEF dans le domaine de la protection de l'enfant
- Point 7. Cadre conceptuel des interventions d'urgence de l'UNICEF
- Point 8. Opération Cartes de vœux et opérations connexes :
 - a) Plan de travail et projet de budget de l'opération Cartes de vœux pour 1996
 - b) Rapport financier et comptes de l'opération Cartes de vœux pour l'exercice achevé le 30 avril 1995
- Point 9. État d'avancement du Programme de perfectionnement des méthodes de gestion de l'UNICEF
- Point 10. Harmonisation de la présentation des budgets**
- Point 11. Projet de rapport du Secrétaire général sur l'amélioration des mécanismes de contrôle interne dans les fonds et programmes opérationnels**
- Point 12. Rapport intérimaire sur l'audit du bureau de pays de l'UNICEF au Kenya**
- Point 13. Rapports des réunions du Comité mixte UNESCO/UNICEF sur l'éducation et du Comité mixte UNICEF/OMS des directives sanitaires
- Point 14. Rapport du Groupe de travail de la documentation

* Le Conseil d'administration marquera le cinquantième anniversaire de l'UNICEF dans l'après-midi du mercredi 19 juin. Il en est fait état dans le calendrier et l'organisation des travaux.

** Rapport oral.

Point 15. Questions diverses

Point 16. Déclarations finales de la Directrice générale et du Président
du Conseil d'administration.

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ

1. Déclarations liminaires du Président du Conseil d'administration et de la Directrice générale

Le Président du Conseil d'administration et la Directrice générale feront des déclarations liminaires.

2. Adoption de l'ordre du jour provisoire et du projet de calendrier et organisation des travaux

[POUR SUITE À DONNER]

L'ordre du jour provisoire a été structuré conformément aux décisions pertinentes du Conseil d'administration, en particulier du programme de travail de 1996 adopté par le Conseil à sa troisième session ordinaire en septembre 1995 (E/ICEF/1995/9/Rev.1, décision 1995/38). Le calendrier et l'organisation des travaux sont reproduits dans l'annexe.

Le Bureau a été consulté au sujet de l'ordre du jour provisoire et du projet de calendrier (CF/EB/1996/039), qui ont par la suite été présentés aux membres du Conseil.

Des projets de décision seront adoptés à l'issue du débat sur chaque point de l'ordre du jour. Toutefois, on prévoira du temps, au besoin, pour que les membres du Conseil puissent mener des consultations officielles sur tous les projets de décision en suspens.

Si l'examen d'un point de l'ordre du jour est achevé plus rapidement que prévu, le Conseil abordera l'examen du point suivant, et le reste du calendrier sera ajusté en conséquence.

3. Rapport du Directeur général

[POUR INFORMATION – E/ICEF/1996/10 (Part I)]

Le "Rapport du Directeur général" a été établi en tenant compte des dispositions de la décision 1995/5 (E/ICEF/1995/9/Rev.1) prise à la première session ordinaire de 1995 et du programme de travail de 1996. Certaines questions ont été regroupées et le rapport a été rationalisé. En raison de la date de la session de fond du Conseil économique et social, la deuxième partie du rapport, intitulée "Rapport annuel au Conseil économique et social", a été présentée au Conseil à sa deuxième session ordinaire en avril 1996.

Ce rapport donne une vue d'ensemble des faits nouveaux intervenus à l'UNICEF en 1995 dans les domaines suivants : programmes; collaboration avec certains partenaires et alliés; gestion des ressources humaines; perfectionnement des méthodes de gestion; finances et administration.

4. Rapport d'activité sur la suite donnée au Sommet mondial pour les enfants

[POUR ACTION – E/ICEF/1996/15]

Ce rapport fait suite aux décisions 1994/A/2 (E/ICEF/1913/Rev.1) et 1995/14 (E/ICEF/1995/9/Rev.1) concernant un examen à mi-parcours de la décennie en vue de déterminer les progrès accomplis dans la mise en oeuvre des engagements pris dans la Déclaration et le Plan d'action du Sommet mondial pour les enfants.

Dans le rapport qu'il a présenté à l'Assemblée générale, à sa quarante-neuvième session, sur la suite donnée au Sommet mondial pour les enfants, le Secrétaire général a dit que le sixième anniversaire du Sommet mondial, qui aurait lieu le 30 septembre, semblait bien indiqué pour annoncer les progrès accomplis dans l'application de la Déclaration et du Plan d'action du Sommet à mi-parcours de la décennie (fin 1995), et pour évaluer d'une manière plus approfondie les résultats obtenus par rapport aux objectifs fixés pour le milieu de la décennie. En outre, il a demandé à l'UNICEF, en tant qu'organisme chef de file pour tout ce qui a trait aux enfants, d'établir son rapport à l'Assemblée générale, en consultation étroite avec les institutions spécialisées et les autres organismes des Nations Unies.

Ce rapport d'activité est un aperçu du rapport du Secrétaire général. Cependant, les résultats des examens à mi-parcours n'étant pas disponibles au moment de l'élaboration du présent rapport, la Directrice générale en évoquera les grandes lignes dans sa présentation du rapport au Conseil d'administration. Celui-ci voudra peut-être examiner et adopter le projet de décision figurant dans le rapport d'activité.

5. Plan à moyen terme pour la période 1996-1999

[POUR SUITE À DONNER – E/ICEF/1996/AB/L.10]

Ce rapport donne suite à la décision 1994/A/1 du Conseil d'administration (E/ICEF/1994/13/Rev.1) en ce sens qu'il est bien plus concis et plus axé sur l'avenir que d'habitude, et se limite aux orientations stratégiques. Il s'agit d'un plan chenille de deux ans sur un horizon de quatre ans. Les principales questions couvertes dans le rapport sont notamment les suivantes : mission de l'UNICEF; environnement en mutation; l'UNICEF de demain, son organisation et son mode de fonctionnement; stratégies et autres mesures du programme; gestion des ressources humaines; et plan financier. Le Conseil d'administration voudra peut-être pendre acte du plan à moyen terme en tant que cadre général d'appui aux programmes de l'UNICEF et approuver le plan financier pour la période 1996-1999.

6. Examen des politiques et des stratégies de l'UNICEF dans le domaine de la protection de l'enfant

[POUR SUITE À DONNER – E/ICEF/1996/14]

On passe en revue dans ce document l'expérience de l'UNICEF au cours des 10 années d'application de sa politique en faveur des enfants vivant dans des conditions particulièrement difficiles, adoptée par le Conseil d'administration

/...

en 1986 (E/ICEF/1986/12, décision 1986/12). On s'y penche sur l'action de l'UNICEF face aux circonstances et conditions qui entraînent des violations grossières des droits des enfants et exposent ceux-ci à des risques et dangers d'une extrême gravité. Allant bien au-delà d'une simple description de la situation des "enfants vivant dans des conditions particulièrement difficiles", à savoir certaines catégories d'enfants qui ont besoin de services supplémentaires, on considère la notion de "conditions particulièrement difficiles" et la nécessité d'adopter des "mesures de protection spéciales" comme des aspects importants dans la conception des programmes de coopération de l'UNICEF. Le Conseil d'administration voudra peut-être examiner et adopter le projet de décision figurant dans le rapport.

7. Cadre conceptuel des interventions d'urgence de l'UNICEF

[POUR SUITE À DONNER – E/ICEF/1996/16]

Comme l'a demandé le Conseil d'administration dans sa décision 1992/2 [(E/ICEF/1996/12 (Part I)] concernant la mission et les stratégies des services de secours d'urgence de l'UNICEF, adoptée à sa première session ordinaire en janvier 1996, le secrétariat présente dans ce rapport le cadre conceptuel – notamment les principes directeurs et les méthodes – qui régit les interventions d'urgence de l'UNICEF. Le Conseil d'administration voudra peut-être prendre acte du rapport et donner au besoin des directives au secrétariat.

8. Opération Cartes de voeux et opérations connexes

a) Plan de travail et projet de budget de l'opération Cartes de voeux pour 1996

[POUR SUITE À DONNER – E/ICEF/1996/AB/L.11]

Le Conseil d'administration sera saisi du plan de travail et du projet de budget pour la campagne 1996 (exercice budgétaire allant du 1er mai 1996 au 30 avril 1997). Le Conseil voudra peut-être examiner et approuver les projets de décision concernant le budget de l'opération Cartes de voeux (OCV) pour l'exercice budgétaire 1996/1997.

Conformément à la décision du Conseil à sa première session ordinaire en janvier 1996 (E/ICEF/1996/12 (Part I), décision 1996/6), l'examen de toutes les questions relatives à la suite donnée à l'étude de gestion de l'OCV, y compris celles indiquées dans les décisions 1995/20 et 1995/25 (E/ICEF/1995/9/Rev.1), a été reporté à la troisième session ordinaire en septembre 1996.

b) Rapport financier et comptes de l'opération Cartes de voeux pour l'exercice achevé le 30 avril 1995

[POUR INFORMATION – E/ICEF/1996/AB/L.12]

Le Conseil sera saisi pour examen du rapport financier pour la campagne 1994 (1er mai 1994-30 avril 1995).

9. État d'avancement du Programme de perfectionnement des méthodes de gestion à l'UNICEF

[POUR INFORMATION – E/ICEF/1996/AB/L.9]

Ce rapport est présenté au Conseil d'administration pour donner suite à sa décision 1995/25, dans laquelle le secrétariat était prié de communiquer au Conseil des informations à jour sur les progrès accomplis dans l'exécution du Programme de perfectionnement des méthodes de gestion.

10. Harmonisation de la présentation des budgets

Conformément à la décision 1995/37 (E/ICEF/1995/9/Rev.1) relative à l'harmonisation de la présentation des budgets, adoptée à la troisième session ordinaire du Conseil d'administration en septembre 1995, le secrétariat présentera un rapport d'activité oral sur les dispositions à prendre pour poursuivre l'harmonisation, en consultation avec le Programme des Nations Unies pour le développement et le Fonds des Nations Unies pour la population. La décision 1996/16 [E/ICEF/1996/12 (Part II)], adoptée à la deuxième session ordinaire en avril 1996, est également pertinente à cet égard.

11. Projet de rapport du Secrétaire général sur l'amélioration des mécanismes de contrôle interne dans les fonds et programmes opérationnels

À sa deuxième session ordinaire en avril 1996, le Conseil d'administration était saisi du projet de rapport du Secrétaire général sur l'amélioration des mécanismes de contrôle interne dans les fonds et programmes opérationnels (E/ICEF/1996/CRP.10). Le Conseil a décidé d'inscrire cette question à l'ordre du jour de la présente session afin de donner aux délégations qui n'ont pas été en mesure de formuler leurs observations à la session d'avril l'occasion de le faire.

Déférant à une demande de rapport dans lequel serait décrite la capacité actuelle de l'UNICEF en matière de vérification et de contrôle internes, la Directrice générale présentera un rapport oral sur la question à la présente session.

12. Rapport intérimaire sur l'audit du bureau de pays de l'UNICEF au Kenya

Se fondant sur la décision 1995/27 (E/ICEF/1995/9/Rev.1), adoptée à la troisième session ordinaire en septembre 1995, la Directrice générale présentera oralement, au titre de ce point de l'ordre du jour, un rapport sur l'audit du bureau de pays de l'UNICEF au Kenya.

13. Rapports des réunions du Comité mixte UNESCO/UNICEF sur l'éducation et du Comité mixte UNICEF/OMS des directives sanitaires

[POUR SUITE À DONNER – E/ICEF/1996/P/L.63 ET E/ICEF/1996/P/L.64]

Au titre de ce point de l'ordre du jour, le Conseil d'administration se penchera sur les documents suivants : a) rapport de la cinquième réunion du Comité mixte UNESCO/UNICEF sur l'éducation, tenue au siège de l'UNESCO à Paris

/...

les 6 et 7 mai 1996; et b) rapport de la session extraordinaire du Comité mixte UNICEF/OMS des directives sanitaires, tenue au siège de l'OMS à Genève les 15 et 16 mai 1996.

Comme l'a demandé le Conseil d'administration à sa première session ordinaire de 1995 (E/ICEF/1995/9/Rev.1, décision 1995/4), le Président du Conseil d'administration présentera au Conseil les rapports des deux comités mixtes, en mettant en relief les questions soulevées, les recommandations formulées et le contexte dans lequel elles se situent ainsi que les incidences futures desdites recommandations (E/ICEF/1996/CRP.21). Le Conseil d'administration voudra peut-être prendre acte des rapports des comités mixtes "en tant que directives pour la programmation et pour la coordination et la coopération" entre l'UNICEF et les deux institutions spécialisées (E/ICEF/1994/13/Rev.1, décisions 1994/R.2/2 et 1994/R.2/3).

14. Rapport du Groupe de travail de la documentation

[POUR INFORMATION – E/ICEF/1996/17]

Établi comme suite à la décision 1996/5 [E/ICEF/1996/12 (Part I)] du Conseil concernant la documentation, adoptée à la première session ordinaire en janvier 1996, ce rapport d'activité est une mise à jour des progrès accomplis par le Groupe de travail sur cette question.

15. Questions diverses

Au titre de ce point de l'ordre du jour, le Conseil pourrait examiner toute autre question qu'il juge opportune et appropriée.

16. Déclarations finales de la Directrice générale et du Président du Conseil d'administration

La Directrice générale et le Président du Conseil d'administration feront des déclarations finales avant la clôture de la session.

Annexe

PROJET DE CALENDRIER ET ORGANISATION DES TRAVAUX POUR LA SESSION ANNUELLE
DE 1996 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, 17-21 JUIN*

Lundi 17 juin	Matin et après-midi	<u>Point 1</u>	Déclarations liminaires du Président du Conseil d'administration et de la Directrice générale
		<u>Point 2</u>	Adoption de l'ordre du jour provisoire et du projet de calendrier et organisation des travaux
		<u>Point 3</u>	Rapport du Directeur général
		<u>Point 4</u>	Rapport d'activité sur la suite donnée au Sommet mondial pour les enfants
Mardi 18 juin	Matin et après-midi	<u>Point 5</u>	Plan à moyen terme pour la période 1996-1999
		<u>Point 6</u>	Examen des politiques et des stratégies de l'UNICEF dans le domaine de la protection de l'enfant
Mercredi 19 juin	Matin	<u>Point 6</u> (suite)	Examen des politiques et des stratégies de l'UNICEF dans le domaine de la protection de l'enfant (suite)
		<u>Point 7</u>	Cadre conceptuel des interventions d'urgence de l'UNICEF
	Après-midi	<u>Point 8</u>	Opération Cartes de voeux et opérations connexes : présentation des rapports Célébration du cinquantième anniversaire de l'UNICEF
Jeudi 20 juin	Matin et après-midi	<u>Point 8</u> (suite)	Opération Cartes de voeux et opérations connexes (suite) :
			a) Plan de travail et projet de budget de l'opération Cartes de voeux pour 1996 b) Rapport financier et comptes de l'opération Cartes de voeux pour l'exercice achevé le 30 avril 1995

* Si l'examen d'un point de l'ordre du jour est achevé plus rapidement que prévu, le Conseil abordera l'examen du point suivant, et le reste du calendrier sera ajusté en conséquence.

Jeudi
20 juin
(suite)

- Point 9 État d'avancement du Programme de perfectionnement des méthodes de gestion de l'UNICEF
- Point 10 Harmonisation de la présentation des budgets**
- Point 11 Projet de rapport du Secrétaire général sur l'amélioration des mécanismes de contrôle interne dans les fonds et programmes opérationnels**
- Point 12 Rapport intérimaire sur l'audit du bureau de pays de l'UNICEF au Kenya**

Vendredi
21 juin
Matin et
après-midi

- Point 13 Rapports des réunions du Comité mixte UNESCO/UNICEF sur l'éducation et du Comité mixte UNICEF/OMS des directives sanitaires
- Point 14 Rapport du Groupe de travail de la documentation
- Point 15 Questions diverses
- Point 16 Déclarations finales de la Directrice générale et du Président du Conseil d'administration

** Rapport oral.